

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

DECRET D/02/ 001/PRG/SGG

**PORTANT NOMINATION DE HAUTS FONCTIONNAIRES AU
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

- Vu La loi Fondamentale,
- Vu le Décret N° 96 / 111 / PRG / SGG du 29 Août 1996, portant Attributions des Membres du Gouvernement
- Vu le Décret N° 97 / 062 / PRG / SGG du 5 Mai 1997, portant Attributions et organisation du Ministère de l'économie et de Finances ;
- Vu Le Décret N° 99 / 04 / PRG / SGG du 8 Mars 1999, portant Nomination du Premier Ministre
- Vu le Décret N° 00 / 007 / PRG / SGG du 25 Janvier 2000, portant Remaniement partiel du Gouvernement ;
- Vu le Décret N° 00 / 049 / PRG / SGG du 7 Juin 2000, portant Modification de la structure gouvernementale ;
- Vu les Décrets N° 00 / 050 / PRG / SGG et 00 / 051 / SGG du 7 Juin 2000, portant nomination des Membres du Gouvernement ;

DECRETE

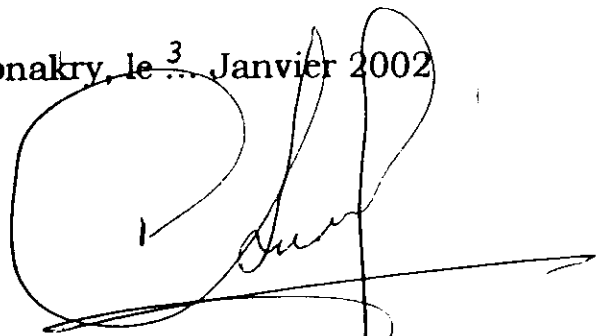
Article Premier : les cadres dont les noms suivent sont nommés aux fonctions ci-après :

1. **EL Hadj Amadou SOW**, Economiste, précédemment Conseiller chargé du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) au Cabinet du Ministère de l'Economie et des Finances, est nommé Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et de Finances,

2. **Monsieur Ben Yalla SYLLA**, Administrateur Civil, précédemment en service au Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, est nommé Chef de Cabinet du Ministère de l'Economie et des Finances en remplacement de Dr Ahmed Tidiane SOUARE, muté,
3. **Dr Ahmed Tidiane SOUARE**, précédemment Chef de cabinet du Ministère de l'Economie et des Finances, est nommé Inspecteur Général des Finances,
4. **Monsieur Mamadou Ciré DOUMBOUYA**, Inspecteur des Affaires Administratives et Financières, précédemment Inspecteur Général Adjoint des Finances, est confirmé dans les mêmes fonctions.

Article 2 : Le présent Décret, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 3 Janvier 2002



GENERAL LANSANA CONTE